

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

**SAS 2AC**  
14 avenue de l'Europe – BP 112  
77144 MONTÉVRAIN  
Capital social : 20.000 €  
RCS Meaux :  
890 929 532

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE DU 4 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le quatre décembre à quatorze heures,

Les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale extraordinaire sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par la SAS GROUPE IDA, Présidente, représentée par sa Présidente, Madame Alexandra DESROSIERS-FRANÇOIS.

La Présidente constate que sont présents :

- La Société ALIACE IMMO Titulaire de	8600 actions
- La Société 2AC IMMO Titulaire de	8400 actions
- SAS BDM Titulaire de	3000 actions
<b>TOTAL DES PARTS SOCIALES SOUSCRITES</b>	<b>20000 actions</b>

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Le quorum est par suite atteint.

Les membres peuvent en conséquence valablement exprimer leur vote.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.
- Le rapport de gestion établi par la gérance
- Les statuts de la société
- Le projet de cession d'action de la société ALIACE IMMO à Madame Alexandra DESROSIERS-FRANÇOIS

Conformément aux dispositions réglementaires, le texte des résolutions proposées et le rapport de la présidence ont été tenus au Siège social à la disposition des Associés où ils ont pu en prendre connaissance ou copie.

La Collectivité des Associés lui donne acte de cette déclaration.

AG de la SAS 2AC du 04/12/2025

1

Puis la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- **CESSION D' ACTIONS**
- **MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS SOUS RESERVE DE LA REALISATION DES CESSION DES ACTIONS**
- **NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT**
- **NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL**
- **MODIFICATION DES ARTICLES 6 ET 7 DES STATUTS**
- **POUVOIRS A DONNER**

La Présidente procède alors à la lecture du rapport de Gestion. Elle ouvre ensuite la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, il est passé au vote des résolutions portées à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION**

La Collectivité des associés prend acte de la présence de tous les associés détenant l'intégralité des actions de la société, dispense et décharge la présidence des convocations par lettre recommandée avec A.R. à la présente assemblée.

Elle déclare l'assemblée valablement constituée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

La Collectivité des associés, après avoir pris connaissance du projet de cession des actions de la société ALIACE IMMO (RCS N°823 426 051) au sein de la société 2AC (RCS N° 890 929 532) au profit de Madame Alexandra DESROSIERS-FRANÇOIS, donne son agrément pour la vente de la pleine propriété de 8600 actions pour le paiement de la somme de **VINGT-CINQ MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS ET TRENTE-TROIS CENTIMES (25 899,33€)**.

Madame Alexandra DESROSIERS-FRANÇOIS devient alors propriétaire de la pleine propriété des 8600 actions de la société 2AC (RCS N° 890 929 532)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée Générale constate, comme conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, que la cession de part qui en résulte est définitivement réalisée et décide de modifier comme suit l'article 7 des statuts :

#### **« Article 7 - CAPITAL SOCIAL**

*Le capital social est fixé à la somme de VINGT MILLE EUROS (20.000 €).*

Il est divisé en VINGT MILLE (20.000) actions de UN EURO (1 €) de valeur nominale chacune, intégralement libérées et de même catégorie, attribuées aux actionnaires en proportion de leur apport respectif à savoir :

- **Madame Alexandra DESROSIERS-FRANÇOIS**
  - o à concurrence de la pleine propriété ..... de 8.600 actions  
\* Numérotées de 1 à 43 et de 101 à 8.657
  
- **La société 2AC IMMO,**
  - o à concurrence de la pleine propriété..... de 8.400 actions  
Numérotées de 44 à 85 et de 8.658 à 17.015
  
- **La société BDM**
  - o à concurrence de la pleine propriété..... de 3.000 actions  
Numérotées de 86 à 100 et de 17.016 à 20.000

Soit au total ..... **20.000 actions**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, prend acte de la démission de la société GROUPE IDA de ses fonctions de Présidente à compter de ce jour.

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de Présidente de la Société à compter de ce jour :

La Société dénommée **ALIACE IMMO**, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.742.230,00 euros dont le siège est à MONTEVRAIN (77144), 14 avenue de l'Europe, identifiée au SIREN sous le numéro 823 426 051 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX.

Laquelle déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société à compter de ce jour :

La Société dénommée **2AC IMMO**, Société par actions simplifiée au capital de 100,00 euros dont le siège est à MONTEVRAIN (77144), 14 avenue de l'Europe, identifiée au SIREN sous le numéro 908 104 938 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX.

Laquelle déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

## **SIXIEME RESOLUTION**

La Collectivité des associés donne tous pouvoirs à la présidence ou au porteur d'un original afin d'effectuer toute formalité nécessaire à l'accomplissement des résolutions adoptées.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-Verbal signé par les associés présents.

---

**La Société ALIACE IMMO, Associée,  
Présidente**

*Représentée par sa Présidente,  
A. DESROSIERS- FRANÇOIS*



---

**La Société 2AC IMMO, Associée**

*Représentée par son Président, Cédric FRANÇOIS*



---

**SAS BDM, Associée**

*Représentée par sa Présidente,  
A. DESROSIERS- FRANÇOIS*



---

**SAS GROUPE IDA, Présidente**

*Représentée par sa Présidente,  
A. DESROSIERS-FRANÇOIS*

